

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION  
LE 7 OCTOBRE 2014 À 18 H 30**

**AVIS DE CONVOCATION**

Montréal, le 2 octobre 2014

Prenez avis qu'à la demande du maire d'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **pour mardi le 7 octobre 2014, à 18 h 30, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201**. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

*(s) Danielle Lamarre Trignac*

---

La secrétaire d'arrondissement  
Danielle Lamarre Trignac



## Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 7 octobre 2014

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

**10.01** Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

**10.02** Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

**10.03** Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Présentation des prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'année 2015.

**10.04** Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

**10.05** Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions des membres du conseil

## 30 – Administration et finances

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1144322009

Adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2015 et autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 669 400 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.

## 60 – Information

**60.01** Dépôt

CA Direction des services administratifs - 1144322010

Transmettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour l'année 2015.

## 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 8**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**



**Dossier # : 1144322009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2015 et autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 669 400 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.

d'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension pour l'exercice 2015;

1. d'autoriser l'utilisation d'une somme de 669 400 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.

**Signé par** Stephane CHÉNIER **Le** 2014-09-24 16:10

**Signataire :**

Stephane CHÉNIER

---

Directeur d'arrondissement  
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1144322009**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villieray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2015 et autoriser l'utilisation des surplus d'arrondissement à la hauteur de 669 400 \$ pour le maintien de l'équilibre budgétaire.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Depuis les fusions municipales et l'adoption de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C -11-4), l'arrondissement doit dresser et adopter son budget de fonctionnement - volet dépenses et recettes.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA13 14 0455 - 20 décembre 2013 - Adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2014.

**DESCRIPTION**

Les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension pour l'exercice financier 2015 doivent faire l'objet d'une adoption par le conseil d'arrondissement.

Le conseil d'arrondissement doit également autoriser l'utilisation des surplus de l'arrondissement afin de maintenir l'équilibre budgétaire.

**JUSTIFICATION**

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Transferts de la Ville centre	59 008 900 \$
Espace fiscal cédé à l'arrondissement	5 264 900 \$
Recette locales	2 962 000 \$
Affectation du surplus de l'arrondissement pour atteindre l'équilibre budgétaire	669 400 \$
<b>Enveloppe budgétaire de dépenses 2015</b>	<b>67 905 200 \$</b>

L'affectation de surplus proviendra du "Surplus de gestion affecté - Divers" : 2440. Objet 31020

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Octobre 2014 - transmission des budgets des arrondissements au comité exécutif et au service des finances.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

La documentation budgétaire a été préparée en conformité avec les directives du Service des finances.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Marcelle DION  
Conseillère en gestion des ressources  
financières

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2014-09-24

Brigitte BEAUDREULT  
Directrice des services administratifs



**Dossier # : 1144322010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Transmettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour l'année 2015.

Il est recommandé de transmettre au comité exécutif les prévisions budgétaires pour l'année 2015 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

**Signé par** Stephane CHÉNIER **Le** 2014-09-29 16:41

**Signataire :**

Stephane CHÉNIER

\_\_\_\_\_  
Directeur d'arrondissement  
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION****Dossier # :1144322010**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Transmettre au comité exécutif les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour l'année 2015.

**CONTENU****CONTEXTE**

Conformément aux dispositions de l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4), le conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, son budget d'arrondissement.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA13 14 0456 - 20 décembre 2013 - Transmettre au comité exécutif les prévisions budgétaires pour l'année 2014 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

**DESCRIPTION****JUSTIFICATION**

À la demande du service des finances, le programme triennal d'immobilisations a été adopté lors de la séance extraordinaire du 2 septembre 2014 et transmis au comité exécutif.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**



**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS  
ADMINISTRATIFS**

Article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11,4)

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

---

**Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Marcelle DION  
Conseillère en gestion des ressources  
financières

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2014-09-29

Brigitte BEAUDREULT  
Directrice des services administratifs